

Instruction n° DGOS/SR2/2017/328 du 29 novembre 2017 relative à l'appel à projet de coopération hospitalière internationale pour l'année 2018

29/11/2017

Ce texte ouvre la campagne 2018 de l'appel à projet de coopération hospitalière internationale proposé aux établissements de santé.

Les priorités de la coopération hospitalière, ainsi que le cahier des charges comprenant les critères de sélection, le calendrier et les modalités de transmission du dossier, figurent en annexe.

La date limite de transmission des dossiers des établissements de santé au ministère est fixée au 31 janvier 2018